Projet éducatif

École Cyrille-Brassard



2019-2022

Le projet éducatif

Table des matières

1.	But et définition du projet éducatif
2.	Encadrements légaux
3.	Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4.	Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5.	Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6.	Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite Annexe 4
7.	Enjeux
8.	Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
9.	Mise en œuvre et suivi du projet éducatif Plan d'action-texte explicatif

Transmission et diffusion du projet éducatif Reddition de compte du projet éducatif

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.

2. Encadrements légaux

Dans cette section, l'établissement pourrait choisir de présenter les encadrements légaux.

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- Présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - La description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - Les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - Les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - Les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - La périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire;
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37.3);
- Harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- Respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère (LIP, article 459.3);
- Assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les

orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

- Les enseignants
- Le personnel de soutien
- Le personnel professionnel
- Les élèves
- Les parents
- Le conseil d'établissement
- L'équipe de direction

4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Un comité de pilotage a été mis en place et constitué de représentants de chacun des groupes cités plus haut :

- 4 enseignantes (1 par cycle)
- Une éducatrice spécialisée
- La psychoéducatrice
- 2 orthopédagogues
- Un parent du conseil d'établissement
- La direction de l'école

Le comité s'est chargé de bâtir des outils de collecte de données et de les utiliser afin d'amasser les données nécessaires à l'élaboration du portrait du milieu.

Il a analysé les données recueillies afin de déterminer les enjeux de l'établissement et de s'assurer qu'ils étaient en cohérence avec ceux du PEVR de la Commission scolaire.

Dans le cadre de la collecte de données, les parents, les élèves et les enseignants ont pu exprimer leurs préoccupations en répondant à un sondage. Il est à noter que nous avons eu un taux de réponse de 53,4% de la part des parents.

Les membres de l'équipe-école et le conseil d'établissement ont aussi été consultés à différents moments, au cours de processus.

5. Analyse du contexte dans lequel évolue l'établissement

Environnement externe

L'école Cyrille-Brassard est située en milieu rural. Nous avons un IMSE de 6 et un seuil de faible revenu de 1. Notre clientèle est très homogène.

L'école a établi un partenariat avec plusieurs organismes afin de bonifier les activités et les services offerts aux élèves. Le club Optimiste offre un soutien financier pour différentes activités et achats. Les Chevaliers de Colomb ont à cœur l'intérêt des élèves plus démunis et nous soutiennent financièrement lorsqu'il y a des besoins à ce niveau. Certains commerces locaux nous offrent également des rabais lors d'achats pour des activités avec les élèves.

La municipalité met aussi à notre disposition la bibliothèque municipale, l'aréna, les 2 parcs près de l'école, des brigadiers scolaires ainsi que leur participation à différents projets (persévérance scolaire, Grand défi Pierre Lavoie). Les élus ont à cœur leur école et désirent y garder les élèves de leur région. Dans les prochaines années, la municipalité prévoit un accroissement démographique constant qui, selon la mairesse, doublerait le nombre d'enfants fréquentant l'école primaire.

Quelques données sur le portrait de nos familles :

- Nos familles sont majoritairement nucléaires (+ de 70%)
- Un faible pourcentage sont monoparentales (autour de 15%)
- Plus de 49% de nos familles comptent 2 enfants
- Plus de 37% de nos familles comptent 3 à 5 enfants
- Selon les enseignants, 92% des parents offrent un soutien adéquat à leurs enfants
- 5,8% de nos élèves bénéficient du service d'un organisme communautaire (tablée populaire, Kiwanis)
- Au moins 5% de nos élèves ont des retards fréquents et répétés

Environnement interne

En lien avec la réussite des élèves

- En 2017-2018, LES TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES sont supérieurs à 90% sauf quelques exceptions (annexe 1) :
 - 87,5% en lecture 1^e année
 - 87,5% en écriture 1^e année
 - 85,7% en résoudre 1^e année
 - 83,3% en écriture 2^e année
- En 17-18, L'ÉCART ENTRE LES RÉSULTATS DES GARÇONS ET LES RÉSULTATS DES FILLES ne dépasse jamais 5% sauf en lecture en 1^e année. (En 16-17 l'écart était plus marqué en 6^e année, en lecture)
- Certains ÉCARTS ENTRE LES RÉSULTATS AU BILAN ET AUX ÉPREUVES de 17-18 sont préoccupants :

4e année en lecture : 8.3pts d'écart
 2e année en écriture : 13.3 pts d'écart
 2e année en raisonner : 25 pts d'écart
 6e année résoudre : 7 pts d'écart
 6e année raisonner : 23.8 pts d'écart

- D'autres faits préoccupants quant aux données de 2017-2018 (annexe 2) :
 - Le taux d'échec aux épreuves de 6^e année était beaucoup plus élevé qu'au sommaire pour les compétences en lecture, résoudre et raisonner.
 - En 2º année, en écriture, il y avait 16,67% d'échecs au sommaire et 30% à l'épreuve. L'écart est majeur.
 - En 4^e année, il n'y avait aucun échec au sommaire en lecture et à l'épreuve, 8,3% des élèves étaient en échec.
 - En **3**^e année, le taux d'élèves à risque en **écriture** est de 35,74%. En 2^e année, en 16-17, il était de 16,5%. Il a donc doublé.
 - Le passage de la 1^e à la 2^e année est critique pour grand nombre d'élèves pour qui les résultats chutent de façon majeure :
 - En 1^e année, le nombre d'élèves à risque ou en échec en **écriture** est passé de 13,1% en 2016-2017 à 40% en 2017-2018 (2^e année).
 - En 1^e année, en lecture, le nombre d'élèves à risque ou en échec est passé de 9,8% à 20% en 2^e année
 - En 1^e année, **en résoudre**, le nombre d'élèves à risque ou en échec est passé de 14,8% à 36,67% en 2^e année.
 - La chute se poursuit, **en écriture**, de la 2^e à la 3^e année faisant ainsi passer le taux d'élèves à risque ou en échec de 26,6% (16-17) à 41,1% (17-18).

De la 1^e à la 3^e année, la compétence en écriture est celle qui présente la plus forte proportion d'échecs et d'élèves à risque.

- En 2016-2017, il y avait des ÉCARTS IMPORTANTS ENTRE LE TAUX DE RÉUSSITE DES ÉLÈVES HDAA ET CEUX DES ÉLÈVES ORDINAIRES. Il y avait aussi beaucoup plus de garçons que de filles dans cette catégorie en général. (annexe 3)
- En 2017-2018, il y a une belle progression qui s'est opérée. Il faut dire qu'au cours de l'année 16-17, il y a eu de grands changements qui ont été faits au niveau du service d'orthopédagogie. Le modèle RAI a été recadré et ajusté et les élèves qui présentaient des difficultés en lecture ont commencé à être outillés avec des outils d'aide technologique. Aussi, les écarts ont beaucoup diminué. La zone la plus critique se situe en 1^e année. Par contre, cela s'explique par le fait que plusieurs élèves ont eu et ont encore des difficultés importantes en lecture. Malgré la mise en place de mesures, ils résistent aux interventions. Cette difficulté se répercute sur leur réussite dans les autres compétences. Nous avons dû placer 3 de ces élèves en modification en 18-19. Sinon,

pour tous les niveaux (2° à 6°), il n'y a aucun écart supérieur à 9.9% entre les résultats des élèves HDAA et des élèves ordinaires pour les 4 compétences.

Portrait statistique

Nombre d'élèves par niveau en 18-19								
Parenfant	Maternelle	1 ^e	2 ^e	3 ^e	4 ^e	5 ^e	6 ^e	
16	54	58	70	51	59	48	44	
Pour un tota	Pour un total de 400 élèves							
Nombre d'élèves inscrits au SDG			Enfants	réguliers : 1 sporadique: : 60 élèves				

Caractéristiques liées à la réussite :

Élèves qui ont un an de plus au primaire						
2016-2017 2017-2018 2018-2019						
7,9%	6,1%	5,5%				
60% sont des garçons 54% sont des garçons 57% sont des garçons						

Élèves qui ont une cote de difficulté							
2016-2017 2017-2018 2018-2019							
1,8% 2,5% 3,1%							
85,7% sont des garçons	90% sont des garçons	91,7% sont des garçons					
Élèves HDAA							
2016-2017	2016-2017 2017-2018 2018-2019						
22,6%	22,6% 25,9% 22,5%						
50% sont des garçons 56% sont des garçons 56% sont des garçons							

Élèves bénéficiant d'une aide								
technologique en 2017-2018								
	Garçons Filles Garçons							
		et Filles						
1 ^e cycle 3%		0%	3%					
2 ^e cycle	10%	6%	16%					
3 e cycle 14% 12% 26%								

Élèves bénéficiant d'une aide									
technologique en 2018-2019									
	Garçons Filles Garçons								
	et Filles								
1 ^e cycle	1 ^e cycle 6% 0% 6%								
2 e cycle 15% 9% 24%									
3 e cycle 9% 12% 21%									

Proportion de garçons parmi la clientèle HDAA par niveau							
1 ^e 2 ^e 3 ^e 4 ^e 5 ^e 6 ^e							
2016-2017	86%	64%	83%	42%	60%	80%	
2017-2018	78%	57%	56%	53%	42%	50%	
2018-2019 En date du début mars	0	82%	65%	48%	52%	40%	

Données recueillies dans les sondages réalisés							
Corpotáriotiques liáes à la ráussita	Selon les	Selon le	s élèves	Selon les			
Caractéristiques liées à la réussite	parents	garçons	filles	enseignants			
Sentiment de sécurité sur la cour de récréation	80,7%	73,7%	45,9%				
Sentiment de sécurité dans l'école	98,5%	80,4%	82,9%				
Élèves inscrits dans des activités à l'extérieur de l'école	71,9%						
Les élèves sont motivés à fréquenter l'école	87,4%			78%			
Les élèves sont capables de s'organiser				67%			
Élèves présentant au moins 1 facteur de vulnérabilité à son entrée à l'école				34%			
Élèves n'ayant jamais fréquenté un milieu de garde	9,6%						
Élèves qui manquent d'estime de soi	30%	47,8%	47,4%				
Élèves accompagnés par un parent dans ses moments de lecture	80,7%	41,4%	31,8%				
Élèves qui manifestent des difficultés d'attention et de concentration	33%	37,9%	31,3%	42%			
Élèves qui occupent leur temps sur la tablette, télé, jeux vidéos après l'école	38,4% (1h à 2h par iour)	68% (après l'école)	51,4% (après l'école)				

En ce qui concerne les élèves de la maternelle, l'EQDEM relève, dans l'étude réalisée en 2017, un faible indicateur composite de vulnérabilité (11,1%) pour notre milieu.

Personnel scolaire et organisation scolaire

Personnel de l'école en 18-19				
Personnel enseignant	Personnel de soutien			
18 enseignantes titulaires	3 TES (dont une plancher)			
2 orthopédagogues à temps plein	1 secrétaire d'école			
1 enseignante partageante	1 secrétaire (3 jours/semaine)			
2 éducateurs physique	1 concierge de jour et 1 concierge de soir			
1 enseignante de musique	1 technicienne en SDG			
1 enseignant d'anglais	15 éducatrices			
	2 surveillantes du dîner			

Services professionnels (par semaine)

Psychoéducatrice (3 jours)

Orthophoniste (0,5 jours)

Psychologue et orthophoniste centralisés à la Commission scolaire, selon les besoins et la disponibilité

Offre de parascolaire (sur l'heure du dîner)

Les monstres de la Nouvelle-France (science en folie)

Les échecs

Cirque

Gardien averti (lors d'une journée pédagogique)

RCR

Chorale

Caractéristiques du personnel

- Le personnel enseignant est très majoritairement féminin.
- Les enseignantes titulaires sont âgées entre 25 et 47 ans.
- Depuis quelques années, il y a eu plusieurs départs à la retraite et quelques mouvements de personnel. La moitié de l'équipe enseignante est donc nouvelle depuis 2 ans.
- Compte-tenu de l'âge des enseignantes, nous avons plusieurs congés de maternité depuis 2 ans. Ce qui amène beaucoup de changement pour les élèves et un enjeu au niveau du maintien de l'harmonisation des pratiques.
- Le personnel est généralement très engagé et mobilisé vers le bien-être et la réussite des élèves.
- Ils sont volontaires à améliorer, à bonifier et à harmoniser leurs pratiques.
- Depuis 3 ans, nous travaillons à mettre en place des pratiques reconnues par la recherche: RAI, enseignement explicite des stratégies en lecture, harmonisation de nos pratiques pédagogiques et évaluatives en lecture, diversification des dispositifs en lecture, mise en place de CAP, code de correction commun, implantation du programme stratège (niveau 2 de SCP) et l'enseignement et la rééducation des fonctions exécutives.
- Depuis 2018-2019, toutes les enseignantes de l'école ont abandonné les manuels scolaires en lecture pour travailler avec la littératie.
- Notre école a également implanté le soutien au comportement positif il y a 6 ans maintenant. Ce programme est bien implanté et fonctionne efficacement. Le climat de notre école est bienveillant et les élèves s'y sentent en sécurité. Les gestes de violence et d'intimidation, au sens de la loi, sont très peu fréquents.
- Les enseignantes considèrent à 94,5% que la direction a un bon leadership.
- 100% des enseignantes considèrent qu'il y a un bon climat relationnel entre collègues.
- 94,5% des enseignantes affirment qu'il y a un bon climat relationnel avec les élèves.
- 96% des enseignantes considèrent que leur relation avec les parents est harmonieuse.

En lien avec l'établissement d'enseignement

- Notre école est belle, en bon état et bien entretenue.
- Nous disposons d'un grand gymnase double et d'un local pour le service de garde.
- L'école compte 20 salles de classes déjà occupées. Les enseignantes de musique et d'anglais ont chacune leur local.
- Nous avons un service de garde qui fonctionne très bien et un bon nombre d'élèves sporadiques qui nous permet de dégager des surplus annuellement.
- Notre parc informatique est très vieux et depuis 2 ans, nos ordinateurs sont épurés par le service des technologies de la Commission scolaire. Nous tentons de les remplacer, mais ceci ne nous permet pas d'aller vers d'autres types de technologie pour nous tenir au goût du jour et faire vivre différentes expériences à nos élèves.
- Grâce au partenariat avec la municipalité, nous avons de beaux modules de jeux disponibles aux élèves à l'arrière de la cour de récréation. Nous aurons la chance de bénéficier d'un 2^e parc, celui-ci comportant une classe nature. La municipalité prévoit la fin des travaux à l'automne 2019.

6. Analyse de la cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

Cette section se trouve dans un document en annexe (annexe 4)

7. Enjeux

Après avoir procédé à l'analyse de la situation, certaines zones de vulnérabilité ou incontournables sont ressortis. Voici donc les principaux enjeux de l'école Cyrille-Brassard.

La poursuite des travaux en lecture, premier prédicteur de réussite

Depuis 3 ans, l'équipe a choisi de prioriser l'amélioration de nos pratiques en lecture. Nous constatons de grandes améliorations quant à la motivation des élèves en lecture. Nous pensons qu'il est important de garder une vigie sur l'arrimage des pratiques pédagogiques et évaluatives afin de ne pas prendre de recul par rapport aux acquis réalisés.

L'harmonisation des pratiques pédagogiques et évaluatives en écriture en complémentarité avec la lecture

Il s'agit pour nous, de la suite logique des travaux réalisés en lecture. Comme ces deux compétences sont complémentaires et que le taux d'élèves à risque est élevé pour notre école en écriture, il nous apparaissait prioritaire d'harmoniser nos pratiques pédagogiques et évaluatives comme nous l'avons fait en lecture.

Une importance de premier plan à l'intervention précoce

La réussite scolaire, pour bon nombre d'élèves, repose sur un dépistage précoce des difficultés. Le pourcentage élevé d'élèves qui présentent des manifestations d'inattention et des difficultés de concentration à notre école est très préoccupant. Il ne suffit donc pas de constater les facteurs de vulnérabilité, mais de trouver les façons d'intervenir efficacement et rapidement.

La bonification de notre enseignement par l'utilisation de la technologie

Nous manquons d'équipement et celui disponible n'est pas toujours utilisé de façon optimale. Au-delà d'utiliser la technologie comme récompense, il sera pertinent et nécessaire de voir comment on peut s'en servir comme outil d'apprentissage.

Nous avons toutefois une préoccupation quant à l'exposition des élèves à la lumière bleue qui a un impact sur l'apprentissage et le développement du cerveau. Il s'agira donc de bien doser et maximiser l'utilisation que nous pourrons faire de la technologie.

La communication école/maison

En 2018-2019, l'équipe a pris l'orientation de ne plus envoyer de devoirs et de leçons à la maison. L'accent est plutôt mis sur la lecture, les jeux de société (fonctions exécutives) et les saines habitudes de vie. L'impact que l'on vit ne se situe pas sur la réussite, mais plutôt sur la communication école/maison. Les parents nous ont nommé qu'ils souhaitaient être mieux informé de ce que les élèves apprenaient en classe et avoir un meilleur suivi quant au comportement.

> La promotion des saines habitudes de vie chez nos élèves et leurs parents

Les élèves nous ont nommé se sentir moins en sécurité sur la cour que partout ailleurs dans l'école. Ils nous ont aussi nommé que les jeux de récréations que nous leur offrions ne correspondent pas à leurs intérêts et que les conflits sont leur plus grande source de stress à l'école. Ils nomment aussi clairement qu'ils ont de la difficulté à rester concentrés en classe.

On constate également une grande utilisation des jeux vidéo, tablette électronique, télévision et autres, à la maison, lors des jours d'école. Tous ces constats nous préoccupent et méritent qu'on s'y attarde.

L'amélioration des résultats des élèves en mathématique raisonner

Les écarts entre les résultats au bilan et aux épreuves, le taux d'échecs, le taux d'élèves à risque sont autant de facteurs préoccupants au niveau de la compétence à raisonner. Les différences entre nos pratiques évaluatives font aussi partie des éléments qui devront être questionnés et ajustés.

8. Orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

- Respecter les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche (LIP, article 459.3)
- Respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)
- Analyser si d'autres objectifs sont pertinents à identifier en respectant le portrait du milieu.

Orientation 1	Favoriser la réussite des élèves en littératie					
OBJECTIF 1.1		INDICATEURS	Valeurs de départ	Année de référence	Cibles 2019- 2020	PEVR COHÉRENCE
Diminuer le nombre d'élèves ayant moins 70 % aux épreuves CS et du MEES en lecture.		Pourcentage d'élèves ayant moins de 70% aux épreuves de lecture du MEES ou de la CS en fin de cycle	2 ^e : 20% 4 ^e : 8,3% 6 ^e : 37,2%	2017-2018	2e: 16% 4e: 8% 6e: 25%	Orientation 1 Objectif 4
OBJECTIF 1.2						
Diminuer le nombre d'élé ayant moins de 70% à l'é CS en écriture à la fin du	Pourcentage d'élèves ayant moins de 70% à l'épreuve CS de fin du 1 ^e cycle en écriture	2 ^e : 40%	2017-2018	2e: 30%	Orientation 1	
Orientation 2	Interveni élèves.	ir de façon précoce, e	fficace et co	ncertée po	ur la réussite	de tous les
OBJECTIF 2.1		INDICATEURS	Valeurs de départ	Année de référence	Cibles 2019- 2020	PEVR COHÉRENCE
Intervenir tôt auprès des élèves du préscolaire présentant des facteurs de vulnérabilité		Grille de dépistage chiffrée situant les élèves du préscolaire en octobre et en juin	0	2018-2019	Pour chaque élève ciblé, réduire le score obtenu à la grille de juin	Enjeu et Orientation 1
Orientation 3	Valoriser	les saines habitudes o	de vie et les	intégrer da	ns notre quot	idien
OBJECTIF 3.1		INDICATEURS	Valeurs de départ	Année de référence	Cibles 2019- 2020	PEVR COHÉRENCE
Améliorer la qualité et la diversité de l'offre des activités physiques offertes aux élèves		Niveau de satisfaction des élèves au sondage annuel.	Résultats du sondage réalisé pour l'analyse du milieu en 2018	2018-2019	Améliorer le niveau de satisfaction des élèves.	Orientation 3 Objectif 7

9. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école communiquera ce projet éducatif à la communauté éducative et à la population. Cet exercice terminé, nous nous doterons d'un plan d'action.

Dans le plan d'action, l'école détermine, pour chacune des actions choisies, les groupes visés, les responsables de l'action, les modalités de sa mise en œuvre, les ressources consacrées et le mode d'évaluation. Le plan d'action permet de suivre la mise en œuvre des actions. Il constitue une occasion pour les acteurs concernés de collaborer à l'atteinte d'un but commun.

Il est important de noter que si un moyen retenu pour la réalisation d'une action ne donne pas les résultats attendus, la direction de l'établissement peut, en cours de route, avec son équipe-école, apporter les changements qu'elle juge nécessaires.

Note : Il est à noter que le plan d'action, bien qu'important, ne fait pas partie du projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi et observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.